

Communiqué de presse

Paris, 14 novembre 2022

Hoche Avocats coopte une nouvelle associée.

Déjà présent et reconnu pour sa pratique en fiscalité corporate et transactionnelle, Hoche Avocats renforce ses équipes avec l'arrivée de Mathilde Le Roy en tant qu'associée.

Mathilde Le Roy est inscrite au barreau de Paris depuis 2011. Elle conseille principalement les groupes français et internationaux dans le cadre de la gestion fiscale quotidienne de leurs activités, leurs opérations de restructuration, leurs implantations à l'étranger et lors de contrôles fiscaux.

Elle intervient régulièrement sur des opérations de LBO, notamment transfrontalières, que ce soit auprès de clients industriels ou de fonds d'investissement tant sur les aspects de due diligence que sur les aspects de structuration. Elle accompagne également des dirigeants dans le cadre de la structuration de leur investissement professionnel et de leur rémunération (en France et à l'international).

Mathilde Le Roy est membre de l'Institut des Avocats Conseils Fiscaux (IACF).

Pour Eric Quentin, associé gérant fondateur du cabinet et du département fiscal, « *cette arrivée s'inscrit dans la volonté du Cabinet de renforcer ses équipes et notamment sa pratique fiscale et de s'adjoindre des talents confirmés afin de mieux servir ses clients dans un univers juridique et fiscal de plus en plus international, complexe et exigeant* ».

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe près de 80 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une vingtaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

Contacts presse :

Edith Chabre: 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>